

48-2023-12

Amélioration continue des pratiques internes

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Amélioration continue des pratiques internes » dont la finalité est de permettre d'objectiver nos difficultés de gestion en mode transversal et de faire des propositions d'amélioration en suivi d'analyse.

Le traitement a pour objectifs :

- Instaurer une boucle qualité
- Proposer des actions correctives.

Les informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification
- Vie personnelle
- Vie professionnelle
- Information d'ordre économique et financière
- NIR

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 5 ans à compter de la constitution du fichier de travail.

L'accès aux données est réservé aux référents clients des services internes MSA en charge de l'activité « écoute clients ».

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement aux données qui vous concernent, ainsi que d'un droit d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt légitime sur lequel est basé ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée à la Directrice Générale de la MSA du Languedoc ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**